

NOTICE DESCRIPTIVE DU CYCLOMOTEUR FANTIC MOTOR CABALLERO REGOLARITA 4 VITESSES - TX 290

CONSTRUCTEUR: FANTIC MOTOR - BARZAGO - ITALIE

Représentant accrédité: Sté D.I.P. - Monsieur HRUSZOWSKI - 77, rue des Forges - 13010 Marseille.

GENRE: Cyclomoteur

MARQUE: FANTIC MOTOR

TYPE: TX 290

APPELLATION COMMERCIALE: Caballero Régolarita 4 vitesses

POIDS TOTAL AUTORISE EN CHARGE: 150 kg

NOMBRE DE PLACES: 1

CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues: 2

Dimension des roues: Avant 2,50 x 19
Arrière 3,00 x 17

Roue motrice: arrière, entraînée par chaîne.

Instruction du cadre: tube acier, soudé.

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout, maxi:	1910 mm
Largeur hors tout, maxi:	865 mm
Hauteur hors tout:	1100 mm
Hauteur de selle:	810 mm
Empattement maxi:	1285 mm
Garde au sol:	255 mm
Poids à vide en ordre de marche:	67 kg
Charge admissible:	83 kg
Poids total maximum autorisé en charge:	150 kg

MOTEUR

Marque: FANTIC MOTOR

Type: CA4P - à explosion

Cycle: 2 temps

Nombre et disposition des cylindres: 1 vertical - légèrement

Incliné vers l'avant

Alesage: 38,8 mm

Course: 42 mm

Cylindre: 49,6 cm³

Rapport volumétrique de compression: 1/11

Mode de refroidissement: par air

FILTRE A AIR

Marque: FANTIC MOTOR

Type: FM 290 DGM 32681 S - cartouche filtrante isolée dans un boîtier étanche.

ALIMENTATION

Description des tubulures d'admission et leurs accessoires:
Carburateur directement relié au cylindre par un conduit d'arrivée des gaz non démontable: Ø intérieur 12 mm avec chanfrein de Ø extérieur 18 mm. Le carburateur est relié au filtre à air par un conduit en caoutchouc souple.

ALIMENTATION EN CARBURANT: par carburateur à niveau constant.

Marque: DELL'ORTO

Type: SHA 14-12

Gicleur: n. 46

Carburant: Essence + huile (2%)

Réservoir à carburant: fixé sur cadre - capacité 6,5 litres

Distribution: les gaz sont admis dans le carter-pompe et chassés par les conduits de transfert vers la chambre de combustion.

DISPOSITIF D'ECHAPPEMENT

Description:

Marque: FANTIC MOTOR

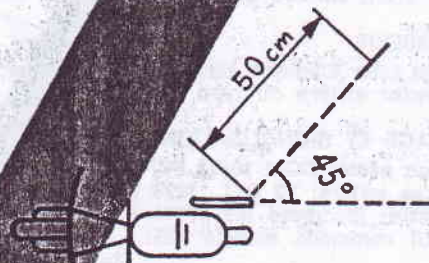
Numéro de référence: FM 294 marqué sur corps encadré du poinçon du constructeur

Ensemble constitué d'un tube d'échappement et d'un silencieux - chicanes intérieures non démontables - Ø d'entrée 18 mm - Ø de sortie 13,5 mm.

Longueur: 825 mm

Niveau sonore général: 71 dB mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 16.09.77).

Niveau sonore au point fixe: 75 dB mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime stabilisé de 2625 tours par minute et dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous.



RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Graissage: Boîte à vitesses - huile SAE 40

Carburant thermique: Mélange essence + huile 2% à usage 2 temps

Alimentation électrique du véhicule - par bobine basse tension incorporée dans volant magnétique et résistance chutrice.

Allumage: par volant magnétique

Type: 6V 18W

Antiparasitage: par embout antiparasité blindé agréé

PERFORMANCES DU MOTEUR

Vitesse de rotation maximale = 8000 tours par minute

Vitesse de rotation correspondant au régime du couple

maximum = 3500 tours par minute

Couple maximum = 0,43 kg m (DIN)

Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance

maximum = 5250 tours par minute

Puissance maximum: 2,48 cv (DIN)

Puissance administrative = 1 cv

TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage à disques multiples (5) à bain d'huile commandé par levier gauche au guidon.

Démarrage: par pédales; entraînement du véhicule par pédales permettant de mouvoir le véhicule sans l'aide du moteur en engageant la 4ème rapport et en débrayant.

Manivelle de pédale reversible permettant la mise en position de repose pied lorsque le moteur est en marche, des repose-pieds peuvent être montés pour usage en tout-terrain seulement.

Transmission primaire: par engrenages Z = 13/60 - rapport = 1/4,615

Transmission secondaire: par chaîne Z = 13/37 - rapport = 1/2,846

COMBINAISON DES VITESSES:

Vitesses	Boîte à vitesses	Rapport boîte	Rapport moteur roue AR	Vitesse à 1000 tours par minute
1ère	Z = 10/33	1 : 3,30	1 : 43,34	2,56 km/h
2ème	Z = 14/29	1 : 2,07	1 : 27,21	4,08 km/h
3ème	Z = 18/26	1 : 1,44	1 : 18,97	5,85 km/h
4ème	Z = 20/23	1 : 1,15	1 : 15,10	7,35 km/h

Vitesse maximale du véhicule au régime de puissance maxi 38,58 km/h

Vitesse effective maximale du véhicule (6100 T/m en 4ème vitesse): 44,6 km/h

SUSPENSIONS

Avant: Fourche télescopique hydraulique - course = 130 mm

Arrière: Amortisseurs hydrauliques - course = 80 mm

DIRECTION

Type motocyclette - fourche télescopique commandée par guidon

Rayon de braquage = 850 mm

FREINAGE

Frein avant: à tambour, Ø 118 mm commandé par levier au guidon à main droite, surface des garnitures: 4400 mm²

Frein arrière: à tambour, Ø 118 mm commandé par pédale au pied droit, surface des garnitures: 4400 mm²

CARROSSERIE

Cadre en acier tubulaire soudé, en forme de double berceau, et balancier arrière du type classique.

ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Projecteur avant: DGM 10572 PCXLA PCY 30 lampe 6 V 6 W

Feu rouge arrière: E3 C11 11229 DGM 8849 LP

Catadioptré: Incorporé IE3 10678 IGM 3459 C1

Dispositif commodo modèle 8051.1

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16.07.1954 modifié en dernier lieu le 22.03.1976.

DIVERS

Chaque cyclomoteur est équipé:

Un avertisseur sonore électrique - A6 - A25 IGM 0612 KMA

Chaque cyclomoteur est identifié par:

- 1) Une plaque rivée sur l'avant gauche du cadre et portant les indications suivantes:
 - Nom du constructeur
 - Type
 - Cylindrée et sigle du constructeur
 - Numéro de série
 - Date et lieu réception par le service des mines ainsi que les lettres C.M.
- 2) Nom du constructeur - type numéro dans la série du type et sigle du constructeur sont gravés à froid sur l'avant du cadre
- 3) Une plaque rivée sur l'avant du carter moteur comporte: type du moteur - cylindrée et n. série
- 4) La cylindrée est gravée sur le bloc moteur
Le numérotage dans la série du type commence par le n. 2901000.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné, Monsieur HRUSZOWSKI, 137 rue des Forges 13010 MARSEILLE, représentant accrédité en FRANCE de FANTIC MOTOR, constructeur certifié.

A) Que le véhicule:

Genre	Cyclomoteur
Marque	FANTIC MOTOR
Type	TX 290
N. de série
Source d'énergie	Essence + huile (ND)
Cylindrée	49,6 cm ³
Puissance administrative	1 cv
Carrosserie	Solo
Nombre de place y compris conducteur	1
Charge utile	83 kg
Poids en ordre de marche	67 kg
Poids total autorisé en charge	150 kg

Est entièrement conforme au type décrit plus haut.

B) Que ce véhicule sort de nos magasins le:

Pour être livré à:

Fait à Marseille, le:

J. J. HRUSZOWSKI

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, dûment accrédité, les 17 et 24 novembre 1977 que le véhicule n. 290.1000 à moteur n. 00 1714 ci-dessus décrit et présenté comme portotype d'une série FANTIC MOTOR, type TX 290 répond à la définition de l'article R. 188 et satisfait aux prescriptions des articles R. 69 à R. 73 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application (compte tenu des accords de réciprocité franco-italiens).

MARSEILLE, le 13 Mars 1978
l'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

C. MESLET

Vu
MARSEILLE, le 13 Mars 1978
Pour l'Ingénieur des Mines
l'Ingénieur des T.P.E. (Mines) délégué

JL. LABAUNE

Vu et Approuvé enregistré sous le n. 405 RT
MARSEILLE, le 13 Mars 1978
l'Ingénieur en Chef des Mines

JP. POIRIER